FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby
Déclaration d'activités enregistrée sous le N° 11756037475 auprès du préfet de la région ile de France
N° SIRET : 834 397 051 00022 – Code APE 9319Z

2026/2027

BPJEPS "Éducateur sportif", mention "Activités du rugby à 15"

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
spécialité « éducateur sportif », mention « Activités du rugby à XV »

L'action de formation mène au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif », mention « rugby à XV », communément appelé BPJEPS rugby à XV.
Le BPJEPS rugby à XV est un diplôme d'État de niveau 4 inscrit au RNCP sous le n° 41750 (Code NSF : 335).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

bloc de compétences 1 (BC1) :
Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;

bloc de compétences 2 (BC2) :
Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;

bloc de compétences 3 (BC3) :
Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être âgé de 18 ans.

Satisfaire aux épreuves de sélection.

Être titulaire du PSC ou d'un titre équivalent.

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ; ou
- Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de quatre-vingt heures.

Sont dispensées d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe *les personnes titulaires :*
Du Brevet Fédéral « École de Rugby » ou « Découverte-Initiation » ou « Développement ».

Sont dispensées de l'ensemble des exigences préalables *les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou «Optimisation », du CQP « Moniteur de rugby à XV» ou «Technicien de rugby à XV » , du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « rugby », du BEES 1er degré rugby à XV.*

L''obtention du diplôme est également accessible par la VAE.

PERSPECTIVE PROFESSIONNELLE

La certification permet d'occuper des emplois de :

- Coordonnateur de projet,
- Entraîneur,
- Responsable d'école de rugby,responsable de pôle jeune/formation,
- Educateur sportif dans les collectivités.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Pour effectuer votre préinscription, veuillez cliquer sur ce lien.

Épreuves de sélection :

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués **aux épreuves de sélection qui se dérouleront à distance :**

- **Le jeudi 25 juin et le vendredi 21 août 2026**

un entretien sur le projet de formation et sur le rugby

Une analyse vidéo sur la connaissance du jeu.

Clôture des inscriptions le mardi 18 Aout (avant minuit)

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation et la ou les structures de mise en situation professionnelle.

La formation dans le cadre de l'Institut Régional d'Emploi et de Formation de la LIFR

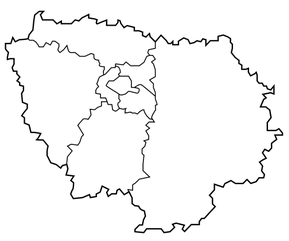
La durée de la formation hors alternance est de **612 heures**. Elle se décompose en session de formation en présentiel et en session de formation à distance.

La formation en centre peut être allégée au regard du positionnement du stagiaire et par décision de l'organisme de formation.

La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de 590 heures. Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs à l'école de rugby et en moins 15 ans pratiquant le rugby à XV en compétition. Il devra également concevoir et coordonner un projet d'action.

LIEU DE LA FORMATION



La formation se déroulera dans différents pôles de compétence en Ile de France , dans des installations de clubs amateurs ou professionnels franciliens et à la Ligue Ile de France.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation. Votre contact est Pascal Giraud : fp.giraud@idfrugby.fr / 01 43 42 51 51

DATES DE LA FORMATION

La formation se déroule **du lundi 14 septembre 2026 au 30 juin 2027**

La formation se déroulera sur 2 jours.
Les horaires et les jours seront communiqués en amont de la formation

Du temps de formation à distance asynchrone est demandée chaque semaine.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Conçois et conduit un projet (BC 1)

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des public
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Valorise les activités et les projets (BC2)

- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Conçois, conduit et évalue des séances (BC3)

- Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage
- Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV
- Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles …

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby
Déclaration d'activités enregistrée sous le N° 11756037475 auprès du préfet de la région ile de France
N° SIRET : 834 397 051 00022 – Code APE 9319Z

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- **BC1** : Production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation
- **BC2 :** la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Entretien conduit à partir des documents
- **BC3:** Un entretien à partir de la production, par le candidat, d'un document présentant la conception d'un cycle de trois séances réalisées en structure, s'appuyant sur la captation vidéo d'une séquence d'une séance d'initiation ou d'apprentissage / Une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue du cycle susmentionné suivie d'un entretien.

Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

TAUX DE RÉUSSITE

Saison 2022-2023 : 28 stagiaires. 68% d'admis, 18% ajournés et 14% d'abandon.
Saison 2023-2024 : 21 stagiaires. 67% d'admis, 33% ajournés et 14% d'abandon.
Saison 2024-2025: 22 stagiaires. 36,4% d'admis, 45,5% ajournés et 18,2% d'abandon.

COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 55 € HT à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation : 8 700€ « montant net » .
(Soit 11,8€ HT l'heure de formation)

Financement de la formation :

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue par l'intermédiaire de votre OPCO.
Elle est éligible au CPF.

Pour les diplômes de Niveau 4 et Niveau 5, l'AFDAS assure un remboursement de **10€ HT/heure.** Ainsi, pour le BPJEPS, cela correspond à une **prise en charge de 6 120€ HT.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe de L'IREF par mail formation@idfrugby.fr ou par téléphone 01 43 42 51 51.

Apprentissage:

Les candidats âgés de 18 à 30 ans peuvent bénéficier de cette formation gratuitement via l'apprentissage, en partenariat avec le CFA Omnisport Île-de-France.
Renseignements: www.cfaomnisports.fr.

Chargé de mission IREF : Clémence OLIVET - Tél. 06 71 86 52 09 – c.olivet@idfrugby.fr
Responsable pédagogique : **Nicolas GIRAUD -** Tél 06 45 48 89 35 - n.giraud@idfrugby.fr